Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER

Commission permanente du 23 septembre 2024

FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds de Solidarité Territoriale (FST), dans le canton de Cernay, d'un montant total de **19 757€,** réparti comme suit :

- **5 828€,** au Conseil de Fabrique de l'Eglise Catholique de Kruth, pour l'acquisition de coussins pour l'église,
- **5 739€,** à la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin, pour l'acquisition d'un tapis de lutte à destination des collégiens et des associations,
- **2 990€**, à l'association Alsace Ontario à Roderen, pour la mise en place d'un panneau interactif,
- **2 600€**, au Foyer Saint-Erasme à Uffholtz, pour le remplacement des projecteurs de la salle de spectacle,
- **1 400€,** à la commune de Leimbach, pour l'acquisition de deux caméras de vidéoprotection,
- **1 200€,** à la commune de Rammersmatt, pour l'acquisition de matériel de viabilité hivernale.

FONDS COMMUNAL ALSACE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – ATTRIBUTION DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a approuvé l'attribution de subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA) pour un montant total de 4 403 283€.

Concernant le canton de Cernay, le montant total s'élève à **257 965€,** et se répartit comme suit :

- **85 396€,** à la commune de Moosch, pour le réaménagement et la végétalisation de la cour de l'école maternelle,
- **70 757€,** à la commune de Oderen, pour les travaux de rénovation de salles communales,
- **55 510€,** à la commune de Fellering, pour la réhabilitation globale de l'école primaire de Fellering,
- **32 763€,** à la commune d'Aspach-Le-Bas, pour l'aménagement d'un parking gratuit de la Station,
- **13 539€,** à la commune de Schweighouse-Thann, pour la création d'une aire de jeux.

HABITAT PRIVE : AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

La Commission permanente a décidé que la Collectivité européenne d'Alsace apporte, au titre du Fonds Alsace Rénov', son soutien financier à 55 projets de rénovation énergétique de logements appartenant à des propriétaires occupants et bailleurs du parc privé, pour un montant total de 222 863€ de subventions d''investissement correspondant à un montant global de travaux HT de 3 661 648,69€.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **2 000€,** d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Cernay.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 DANS LE CADRE DU RESEAU PARENTS 68

Le réseau Parents 68 est le fruit d'un partenariat instauré entre l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, la Collectivité européenne d'Alsace et la Mutualité Sociale Agricole et Mulhouse Alsace Agglomération. Il finance des actions valorisant les ressources parentales, favorisant le lien parents-enfants.
Les actions s'articulent autour de différentes modalités d'interventions : actions d'information des parents (individuelles ou collectives) et actions pour et avec les parents, dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité jusqu'à l'âge de la majorité des enfants.

La Commission permanente a décidé d'accorder dans le cadre de l'action sociale, des subventions de fonctionnement, aux associations et organismes relevant du Réseau Parents 68, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **7 850€,** réparti comme suit :

- **6 850€**, à l'association de gestion du Centre Socio Culturel du Pays de Thann :
  - 1 020€, pour l'organisation du projet « Futurs et jeunes parents : Portage bébé »,
  - 1 000€, pour l'organisation du projet « Coordination du Réseau local parents »,
  - 1 000€, pour l'organisation du projet « Diner quizz »,
  - 1 000€, pour l'organisation du projet « Kiffe ton cycle »,
  - 600€, pour l'organisation du projet « Futurs et jeunes parents : Conférence sur l'alimentation »,
  - 550€, pour l'organisation du projet « Pause ludique avec mon enfant »,
  - 500€, pour l'organisation du projet « Futurs et jeunes parents : Communication gestuelle associée à la parole »,
  - 500€, pour l'organisation du projet « RDV des parents »,
  - 400€, pour l'organisation du projet « Communication par la musique »,
  - 280€, pour l'organisation du projet « Futurs et jeunes parents : Accompagner bébé dans son développement moteur »,

- **1 000€,** à l'association du Centre Socio Culturel de Cernay, pour l'organisation du projet « Coordination du Réseau local parents ».

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2024 AUX ECOLES ET AUX COLLEGES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MEMORIELLES

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 155 745€ pour les voyages scolaires des collèges publics et privés du Bas-Rhin (1 716 élèves - 38 sorties, et sorties scolaires), les sorties scolaires avec nuitées pour les collèges et écoles publics et privés du Haut-Rhin (535 élèves 8 sorties scolaires avec nuitées), et les sorties vers les lieux de mémoire des collèges publics et privés (5 331 élèves - 55 sorties et voyages scolaires).

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **4 258€**, au collège René Cassin de Cernay, pour la sortie au Mémorial Alsace Moselle le 13 juin 2024.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS 2024 DES SYNDICATS MIXTES DE MONTAGNE

Dans le cadre de la politique montagne de la Collectivité européenne d'Alsace, la Commission permanente a décidé :

- D'attribuer aux syndicats mixtes (SM) de montagne, au titre des programmes d'investissements non courants 2024, des subventions d'un montant total de 750 000€.

Pour le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **250 000€** en faveur du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Massif du Markstein Grand-Ballon (SMMGB), dans le cadre du projet global de restructuration, pour la finalisation de la construction du centre technique et divers aménagements et investissements (mobilier centre technique, godet dameuse, enrochement t1, consolidation enneigeur t1 et fédérale, drone + pc communication etc.).

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2024 AUX COLLEGES PUBLICS ALSACIENS POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DIVERS

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement aux collèges publics alsaciens (acquisition d'équipements divers), pour un montant total de 72 509€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **3 619€,** et se répartit comme suit :

- **2 027€,** au collège Robert Schuman à Saint-Amarin, pour l'acquisition d'un chariot de ré-imprégnation avec accessoires,

- **1 592€,** au collège René Cassin, pour l'acquisition d'un transpalette (Agent reconnu travailleur handicapé).

FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant total de **700€,** réparti comme suit :

- **500€,** à la Mémoire et souvenirs de Bitschwiller-Les-Thann, pour l'aide au fonctionnement,
- **200€,** à l'association des parents et amis des enfants inadaptés de l'Institut Saint-André - Cernay, pour le soutien au projet de séjour du groupe "La Colline" de la Maison d'Accueil Spécialisée de l'Institut Saint-André.

Annick LUTENBACHER
Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER
Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu